

Études & Résultats

DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES



FÉVRIER
2019
NUMÉRO
1106

Santé, immigration, avenir : comment les territoires influencent l'opinion des Français

Les opinions des Français sont parfois très marquées par leur appartenance à un territoire. Les données du Baromètre d'opinion de la DREES 2017, qui interroge 3 000 personnes, laissent apparaître certains de ces contrastes. Pour les mettre en évidence, une typologie des communes françaises *ad hoc* a été élaborée : elle montre qu'en 2017, huit habitants des grands centres urbains sur dix estiment que notre système de sécurité sociale apporte un niveau de protection suffisant, contre deux tiers de ceux des campagnes isolées.

Les opinions relatives à l'accès aux soins ou à l'intégration des étrangers divergent aussi entre les grands centres et les territoires qui en sont les plus éloignés. Les trois quarts des habitants des campagnes isolées estiment que le nombre de médecins spécialistes à proximité de chez eux est insuffisant, contre un tiers dans les grands centres. Six personnes sur dix des campagnes isolées ou des petits centres urbains déclarent qu'il y aurait trop de travailleurs immigrés en France, contre quatre sur dix dans les grands centres.

Les habitants des « banlieues », qu'elles soient plutôt favorisées ou défavorisées, se distinguent par une vision plus optimiste de leur propre situation.

Romain Caron (DREES)

L'étude de l'opinion des Français sur le système de protection sociale et de santé et sur l'appréciation de leur situation personnelle, menée dans le cadre du Baromètre d'opinion de la DREES (*encadré 1*), montre des différences en fonction du lieu d'habitation (dans une grande ville ou un endroit isolé, entourés de personnes aisées ou modestes, etc.). Celui-ci constitue un ancrage social qui peut influencer sur l'opinion des Français, au-delà de leurs caractéristiques personnelles.

Une partition des communes en six catégories où résident les enquêtés a été réalisée spécifiquement pour étudier ces questions à partir du Baromètre d'opinion de la DREES : elle distingue les « centres » (« grands centres » ou « petits centres »), les « banlieues »¹ (« banlieues » plutôt favorisées ou « banlieues » plutôt défavorisées) et les « campagnes » (« campagnes urbanisées » ou « campagnes isolées ») (*encadré 2*). Ces catégories ne recoupent que partiellement celles utilisées usuellement par l'Insee. Plus adaptées à un échantillon de 3 000 individus, elles permettent une différenciation des territoires socialement plus fine qu'avec les catégories habituelles. Des analyses exploratoires

...
1. Par rapport à la typologie en aires urbaines utilisée par l'Insee, les « banlieues » correspondent aux « communes non autonomes » de plus de 2 000 habitants situées soit dans les « grands pôles » soit « en périphérie des villes ». L'usage qui est fait ici de ce terme diffère de la définition de l'Insee, selon laquelle une « banlieue » est composée des communes de l'unité urbaine qui ne sont pas villes-centres.

sur un large éventail de thèmes ont conduit à sélectionner les dimensions pour lesquelles des variations d'opinion en fonction du lieu d'habitation sont les plus marquées : elles sont exposées ici.

Des habitants des grands centres moins demandeurs d'intervention publique

Partout sur le territoire, la majorité des personnes interrogées estiment satisfaisant le niveau de protection fourni par le système de sécurité sociale. Seuls 27 % des Français le trouvent insuffisant, un point de vue dont la fréquence diminue avec l'élévation du niveau de diplôme et des revenus. Des écarts existent néanmoins entre l'opinion exprimée par les habitants des grands centres et ceux des petits centres ou des campagnes. Si seulement 20 % des habitants des grands centres considèrent que le système de sécurité sociale ne fournit pas une protection suffisante, cette opinion est davantage partagée dans les campagnes urbanisées (28 %), dans les petits centres (29 %) et plus encore dans les campagnes isolées (34 %) [graphique 1]. Ces différences d'opinion proviennent en partie des différences de niveaux de revenus et de diplômes, plus élevés dans les grands que dans les petits centres. Cependant, des écarts subsistent même une fois pris en compte l'âge, le sexe, le revenu et le niveau de diplôme. À caractéristiques comparables, les habitants des grands centres ont 34 % de chances en moins que ceux des autres types de communes de déclarer que le niveau de protection fourni par le système de sécurité sociale est insuffisant en France.

Les opinions sur l'intervention publique en faveur des plus démunis diffèrent également entre grands et petits centres. Ainsi, 59 % des habitants des grands centres pensent que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis, alors qu'ils sont 70 % à partager cet avis au sein des petits centres. Les habitants des petits centres, tout comme ceux des campagnes, jugent également davantage que c'est à l'État de prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes plus qu'aux personnes âgées dépendantes elles-mêmes ou à leur famille. C'est le cas de plus de sept habitants sur dix

ENCADRÉ 1

Le Baromètre d'opinion de la DREES

L'enquête et la constitution de l'échantillon

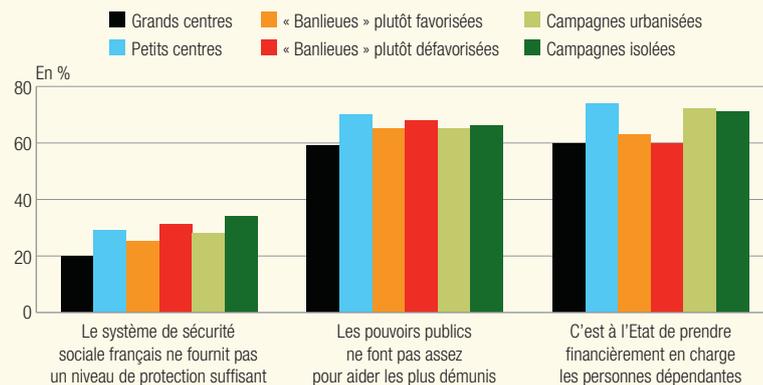
Créé en 2000, le Baromètre d'opinion de la DREES permet de suivre chaque année l'opinion des Français sur la santé, la protection sociale, les inégalités et – depuis 2014 – la cohésion sociale. En 2017, environ 3 000 personnes ont été interrogées en face à face d'octobre à décembre. L'échantillon qui en résulte est représentatif de la population française métropolitaine âgée de 18 ans ou plus. Il est construit selon la méthode des quotas par sexe, âge et profession de la personne de référence (8 catégories), après stratification par grandes régions et catégorie d'agglomérations. Pour des raisons de commodité, les personnes interrogées dans le cadre de ce Baromètre sont désignées ici comme « les Français ».

Le traitement des réponses « Ne se prononce pas »

La part des personnes interrogées choisissant la réponse « Ne se prononce pas (NSP) » étant inférieure à 3 % pour l'ensemble des questions étudiées dans cet article, les résultats sont présentés hors NSP. L'ensemble des écarts commentés ici entre types de communes sont statistiquement significatifs (seuil de 95 %) à âge, sexe et niveau de diplôme des enquêtés identiques (sauf mention contraire).

GRAPHIQUE 1

Appréciation du système de protection sociale, selon le lieu de résidence



Lecture • 20 % des enquêtés habitant dans les grands centres estiment que le système de sécurité sociale français ne fournit pas un niveau de protection suffisant.

Champ • Personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Source • DREES, Baromètre d'opinion, 2017.

vivant dans les petits centres et les campagnes, contre six habitants sur dix des grands centres et des « banlieues » plutôt défavorisées.

Plus les individus sont âgés, moins ils déclarent que c'est à la famille de prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes (Leroux, 2018). L'effet du lieu d'habitation reste cependant significatif quand on tient compte des différences d'âge entre les habitants des différents types de communes : la distance aux grands centres et à l'offre de services qu'ils représentent joue donc un rôle spécifique dans ce domaine. Il est également possible que ces écarts renvoient à d'autres éléments non observés, tels que la distance entre les domiciles des parents et de leurs enfants. Le rôle particulière-

ment important de la solidarité familiale dans la prise en charge des personnes âgées dans les zones rurales pourrait contribuer à expliquer l'opinion des personnes âgées. Celles-ci pourraient vouloir ne pas constituer une charge pour leurs proches qui habitent souvent à proximité (Mallon, 2011).

Un accès aux soins ressenti comme plus difficile dans les campagnes et les petits centres

Aux yeux des Français, les inégalités d'accès aux soins sont le plus souvent jugées « les moins acceptables » (26 %), devant celles « liées à l'origine ethnique » (18 %) ou au revenu (15 %)². Globalement, sept personnes sur dix estiment que « tout le

2. Selon la vague 2017 du Baromètre d'opinion de la DREES, parmi une liste de neuf types d'inégalités comprenant aussi : les inégalités de logement (11 %), les inégalités entre les femmes et les hommes (8 %), les inégalités dans les études ou par rapport au fait d'avoir un emploi (7 % dans les deux cas), les inégalités par rapport au type d'emploi (6 %) et les inégalités liées à l'héritage familial (2 %).

ENCADRÉ 2

La typologie des communes françaises utilisée

Certaines enquêtes d'opinion utilisent aujourd'hui des variables distinguant les agglomérations par leur taille afin de réaliser des analyses territoriales (Ortalda et Bigot, 2009 ; Guisse et Hoiban, 2017). Toutefois, la capacité explicative de cette distinction est limitée, car elle ne prend pas en compte certains traits marquants liés à ces espaces (profils des habitants, chômage, disponibilité des services...). Une nouvelle typologie des communes françaises, construite spécifiquement, permet l'étude des données recueillies dans le cadre du Baromètre d'opinion de la DREES, afin d'aboutir à une catégorisation adaptée à la taille de l'échantillon disponible.

Cette typologie s'appuie notamment sur le zonage en aires urbaines de l'Insee, sur la typologie des campagnes françaises du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), qui font référence, ainsi que sur les caractéristiques des communes communiquées par l'Insee. Elle distingue trois grands ensembles : les « centres », qui désignent principalement les communes qui constituent le cœur des aires¹, les « banlieues », situées dans ces aires mais sans en être le cœur, et les « campagnes » qui regroupent les communes qui ne sont ni des « centres » ni des « banlieues ».

Chacun de ces ensembles peut être subdivisé en deux sous-catégories, afin d'effectuer une analyse territoriale plus précise (carte). Les « centres » sont ainsi répartis entre « grands centres » et « petits centres » selon que la population est supérieure à 100 000 habitants ou non, afin de distinguer ceux qui disposent des bassins d'emplois et des offres de services les plus importants. De même, les « banlieues » sont distinguées en « banlieues plutôt favorisées » ou en « banlieues plutôt défavorisées » selon que leur taux de chômage est supérieur ou inférieur à 11,5 % (chiffre correspondant à la médiane des taux de chômage des communes de « banlieues »).

Enfin, les campagnes sont divisées en « campagnes urbanisées », plus proches des centres et des services, et « campagnes isolées », éloignées de l'influence des centres.

D'un point de vue sociodémographique (tableau), les centres rassemblent des individus plus souvent célibataires que les autres types de communes. C'est dans les grands centres que la population est la plus jeune et la plus diplômée. Le revenu moyen y est relativement élevé. En revanche, les habitants des petits centres, légèrement plus âgés que ceux des grands centres, ont des revenus et des niveaux d'études assez faibles.

Dans les « banlieues » plutôt favorisées, les revenus des ménages sont les plus élevés et le pourcentage de célibataires est parmi les plus faibles. Le niveau de diplôme est également assez élevé. Au contraire, les habitants des « banlieues » plutôt défavorisées se déclarent moins souvent en couple, sont moins aisés et moins diplômés que ceux des « banlieues » plutôt favorisées.

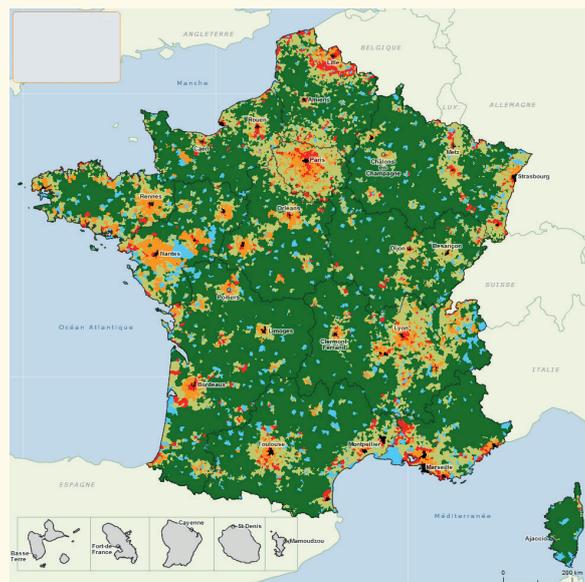
Quant aux habitants des campagnes, ils sont en général plus âgés que les autres. Ceux des campagnes urbanisées se distinguent par la part très faible de célibataires, tandis que ceux des campagnes isolées sont moins diplômés, ont des revenus plus faibles et sont moins souvent en couple que les premiers.

Pour davantage de précisions à propos de la construction de cette typologie, se reporter à la note « Baromètre d'opinion de la DREES – Typologie des communes françaises », disponible sur le site de la DREES : drees.solidarite-sante.gouv.fr.

Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés par type de communes

Répartition des communes françaises, selon la typologie proposée

- Grands centres
- « Banlieues » plutôt favorisées
- Campagnes urbanisées
- Petits centres
- « Banlieues » plutôt défavorisées
- Campagnes isolées



Source : DREES.

	En %						
	Grands centres	Petits centres	« Banlieues » plutôt favorisées	« Banlieues » plutôt défavorisées	Campagnes urbanisées	Campagnes isolées	
Part d'enquêtés	21	14	14	18	19	14	
Nombre d'enquêtés	625	419	426	554	576	407	
Part de personnes par tranche d'âge	18 – 34 ans	30	29	23	26	23	26
	35 – 49 ans	28	24	27	28	28	21
	50 – 64 ans	23	23	27	25	25	30
	65 ans ou plus	19	24	23	21	24	23
Revenu moyen mensuel du ménage (en euros)	2 730	1 950	3 180	2 360	2 610	2 270	
Part de bacheliers	68	40	59	51	48	42	
Part de personnes célibataires	54	54	39	44	36	45	

Note • Le revenu moyen du ménage est calculé à partir des déclarations des individus. L'information manque pour 23 % des enquêtés.

Lecture • 30 % des enquêtés habitant dans les grands centres ont entre 18 et 34 ans.

Champ • Personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Source • DREES, Baromètre d'opinion, 2017.

1. Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de plus de 1 500 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Source : « Base des aires urbaines », Insee.fr (consulté le 12 février 2019).

monde peut être soigné quel que soit le lieu où il habite ». Néanmoins, les inégalités en matière de qualité des soins ou de délais d'attente sont perçues de façon plus marquée : six personnes sur dix estiment que l'une et l'autre dépendent du lieu où l'on habite.

La perception de l'accessibilité aux professionnels de santé diffère fortement selon le lieu de résidence : plus les personnes sont éloignées des grands centres, moins elles ont le sentiment qu'il y a suffisamment de médecins généralistes à proximité de chez elles. Dans les campagnes isolées, 53 % des enquêtés pensent qu'il n'y en a pas assez (graphique 2). 46 % de ceux qui vivent dans les petits centres partagent ce sentiment, et seulement 19 % dans les grands centres. L'opinion selon laquelle il n'y a pas assez de médecins généralistes à proximité augmente aussi avec l'âge, probablement en raison de la hausse conjointe des besoins de soins et des risques de perte de mobilité.

Ce sentiment de manque de médecins est encore plus marqué lorsqu'il s'agit des médecins spécialistes. 73 % des personnes dans les campagnes isolées jugent qu'il n'y en a pas assez, contre 32 % dans les grands centres, où l'on trouve par ailleurs beaucoup plus de médecins spécialistes. D'autres travaux soulignent que les « communes des moyens et petits pôles », qui se rapprochent de la définition des petits centres, sont objectivement peu dotées en médecins spécialistes et leurs habitants peu satisfaits de leur accès à ces médecins (Vergier, 2016; Castell et Dennevault, 2017).

Dans les campagnes, comme dans les petits centres, l'opinion selon laquelle les médecins manquent augmente la probabilité d'estimer que les inégalités d'accès aux soins sont les moins acceptables. Trois personnes sur dix partagent cet avis parmi celles qui vivent dans les campagnes ou les petits centres, contre deux personnes sur dix dans le cas de communes mieux dotées en médecins comme les grands centres.

Une défiance vis-à-vis des étrangers plus forte dans les communes éloignées des grands centres

L'exemple précédent sur la démographie médicale illustre qu'au-delà des diffé-

rences de caractéristiques sociales des enquêtés, l'environnement social peut influencer sur les opinions. Un phénomène comparable pourrait être à l'œuvre pour les questions portant sur l'immigration et les personnes étrangères, les réponses semblant affectées par la plus ou moins grande présence de personnes immigrées dans chaque type de communes.

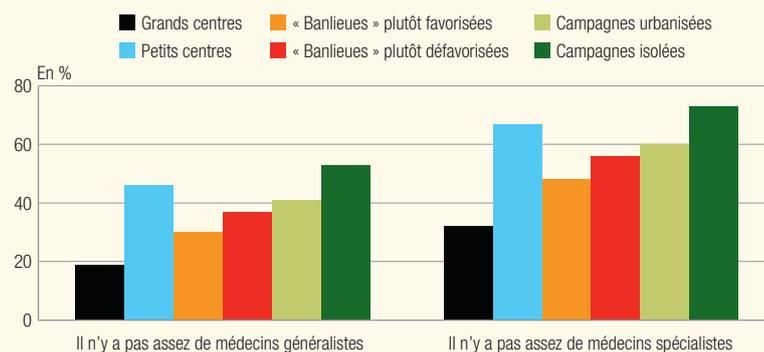
Les personnes résidant dans les campagnes isolées et les petits centres se distinguent par leur plus grande adhésion à l'idée selon laquelle il y aurait trop de travailleurs immigrés en France. En effet,

parmi elles, six personnes sur dix partagent cette opinion, qui est nettement moins fréquente chez les habitants des grands centres (quatre personnes sur dix) [graphique 3].

Les habitants des campagnes et des petits centres sont aussi davantage enclins à penser que la diversité des cultures rend difficile la vie en commun dans notre pays : c'est le cas de 48 % des habitants des campagnes isolées, contre 31 % de ceux des grands centres.

Enfin, dans les campagnes isolées, les habitants s'opposent également plus souvent

GRAPHIQUE 2
Accessibilité perçue aux médecins généralistes et spécialistes, selon le lieu de résidence

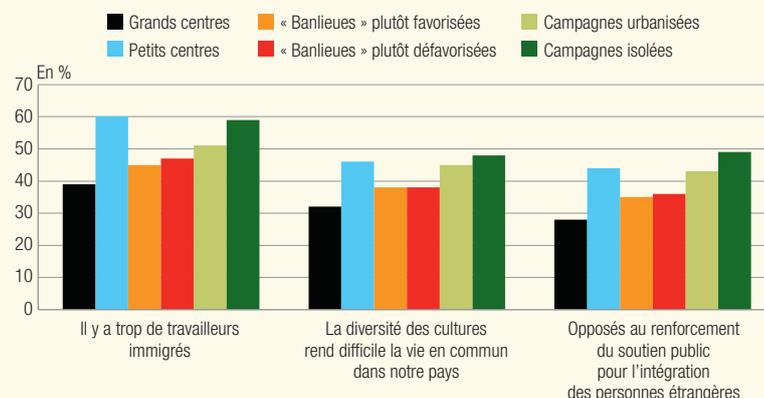


Lecture • 73 % des enquêtés habitant dans les campagnes isolées estiment qu'il n'y a pas assez de médecins spécialistes à proximité de chez eux.

Champ • Personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Source • DREES, Baromètre d'opinion, 2017.

GRAPHIQUE 3
Le rapport aux immigrés et aux personnes d'origine étrangère, selon le lieu de résidence



Lecture • 39 % des enquêtés habitant dans les grands centres estiment qu'il y a trop de travailleurs immigrés.

Champ • Personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Source • DREES, Baromètre d'opinion, 2017.

à l'idée que les pouvoirs publics devraient renforcer leur action pour soutenir l'intégration des personnes étrangères (49 %) que ceux des grands centres (28 %). Dans tous les territoires, la défiance vis-à-vis des étrangers est d'autant plus forte que les personnes sont peu diplômées. 65 % des personnes qui estiment qu'il y a trop de travailleurs immigrés en France, 64 % de celles qui pensent que la diversité des cultures rend difficile la vie en commun dans notre pays et 63 % de celles qui sont opposées au renforcement du soutien public pour l'intégration des personnes étrangères ont un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat. Le nombre d'enquêtés ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (1 416) est du même ordre que le nombre d'enquêtés disposant de ce diplôme ou d'un diplôme supérieur (1 556). Cependant, les différences d'opinion entre lieux de résidence ne renvoient pas uniquement aux écarts de niveau de diplôme observés entre les communes. À diplôme égal, les habitants des campagnes et des petits centres sont en général plus méfiants vis-à-vis des personnes étrangères que les habitants des grands centres et, dans une moindre mesure, que ceux des « banlieues ». Or, c'est au sein de ces derniers types de communes que résideraient le plus de personnes d'origine étrangère³. Vivre dans un territoire où il y a davantage d'interactions possibles avec des personnes ayant une origine étrangère semblerait donc être associée à une appréciation plus positive de leur rôle dans la société et de la nécessité d'augmenter l'intervention publique à leur égard, comme l'indiquent d'autres travaux (François et Magni-Berton, 2013).

Les habitants des « banlieues » sont les plus satisfaits de leur situation actuelle

En matière de système de protection sociale, de santé ou d'immigration, les opinions des habitants de « banlieues » sont proches de la moyenne de celles des habitants des centres ou des campagnes. En revanche, les habitants de ces deux derniers types de communes se distinguent nettement quand il s'agit d'apprécier leur situation actuelle. Par rapport aux habitants des « banlieues » plutôt favorisées, ceux vivant

dans les communes de « banlieues » plutôt défavorisées déclarent être plus préoccupés par l'insécurité dans leur quartier (42 % contre 33 %). Cependant, ce degré de préoccupation ne semble pas déterminant lorsqu'ils sont interrogés sur « la façon dont [ils] qualifieraient [leur] situation actuelle »⁴. En effet, les réponses à cette question sont positives : 85 % des personnes vivant dans des « banlieues » plutôt défavorisées et 84 % dans les « banlieues » plutôt favorisées s'estiment dans une « assez » ou « très » bonne situation. Ces chiffres sont significativement plus élevés que ceux des grands centres (80 %), des campagnes (78 %) et des petits centres (75 %) [graphique 4].

Que la part des personnes déclarant leur situation « bonne » ou « très bonne » soit comparable chez les habitants des « banlieues » plutôt défavorisées et chez ceux des « banlieues » plutôt favorisées est assez inattendu, étant donné les divergences de profils sociaux de ces territoires. Par rapport aux grands et petits centres ou aux campagnes, le grand nombre d'enquêtés dans une « bonne situation » dans les « banlieues » plutôt favorisées se comprend au regard de leurs caractéristiques sociales. Ils disposent d'un meilleur diplôme, de revenus plus élevés et travaillent plus souvent en contrat à durée indéterminée. Ils vivent également plus souvent en couple (61 %) que les habitants des grands centres (46 %). Ces facteurs

augmentent, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de se considérer dans une « bonne situation ». Les habitants des « banlieues » plutôt défavorisées disposent, quant à eux, de revenus plus élevés que ceux des campagnes isolées ou des petits centres, ce qui explique en partie qu'ils jugent plus fréquemment leur situation « très bonne » ou « assez bonne ». Le fait de vivre dans une « banlieue » plutôt défavorisée conserve un effet significatif même lorsqu'on contrôle les différences de sexe, d'âge et de niveau d'études.

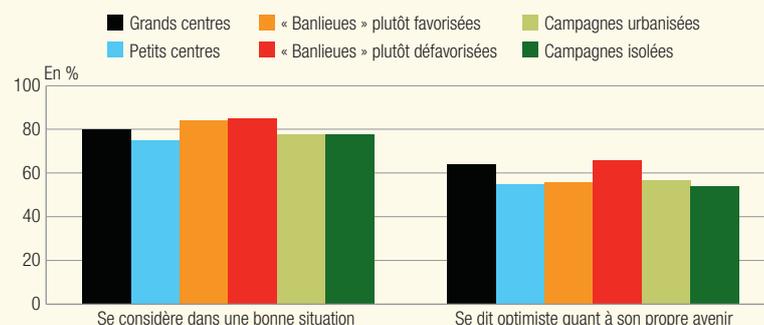
L'appréciation des personnes de leur situation actuelle peut également être influencée par leur environnement social. Un chômeur peut ainsi, par exemple, se sentir plus dévalorisé si dans son entourage la plupart des gens ont un emploi que dans un milieu où le chômage est une situation plus fréquente.

Cette particularité des habitants des « banlieues » plutôt défavorisées, qui perçoivent positivement leur situation, apparaît de façon très nette chez les personnes dont le niveau de vie est le plus faible et chez les chômeurs. Toutefois, la taille limitée de l'échantillon disponible requiert de considérer ces résultats avec prudence⁵. Dans le milieu relativement modeste des « banlieues » plutôt défavorisées, 72 % des enquêtés disposant du niveau de vie le plus bas, soit moins de 900 euros par mois, disent être dans une « bonne » situation ; ailleurs, ce pourcentage est nettement moindre (55 %). De même,

- 3. Dans l'échantillon de la vague 2017 du Baromètre d'opinion de la DREES : 12 à 14 % des enquêtés des campagnes urbanisées, des campagnes isolées et des petits centres ont au moins un parent né à l'étranger, contre 25 % des enquêtés dans les grands centres et 24 % en « banlieues » plutôt défavorisées.
- 4. Les réponses proposées sont : « Très bonne », « Assez bonne », « Plutôt mauvaise », « Très mauvaise ».
- 5. Les différences d'opinion observées entre les habitants des « banlieues » plutôt défavorisées et les autres catégories de communes sont statistiquement significatives. Cependant, l'analyse ne porte ici que sur 516 personnes dont les revenus se situent dans la tranche la plus basse et 309 personnes s'étant déclarées au chômage.

GRAPHIQUE 4

Perception de sa propre situation et optimisme par rapport à l'avenir, selon le lieu de résidence



Lecture • 85 % des enquêtés habitant dans les « banlieues » plutôt défavorisées se considèrent dans une « assez » ou « très » bonne situation.

Champ • Personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Source • DREES, Baromètre d'opinion, 2017.

Les chômeurs se disent davantage dans une bonne situation lorsqu'ils habitent en « banlieues » plutôt défavorisées (71 %) que dans un autre type de communes (50 %). Être chômeur ou en situation de précarité n'induit donc pas les mêmes représentations selon que l'environnement est aisé ou modeste.

L'appréciation positive que les personnes des « banlieues » plutôt défavorisées portent sur leur propre situation pourrait être en partie surévaluée dans le cadre de l'enquête. En effet, les enquêtés titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur sont surreprésentés dans le Baromètre d'opinion de la DREES (51 % de titulaires du baccalauréat, contre 43 % selon le recensement)⁶ et sont également moins souvent au chômage (12 % contre 17 %).

Les habitants des grands centres et des « banlieues » plutôt défavorisées sont plus optimistes qu'ailleurs

64 % des habitants des grands centres et 66 % des habitants des « banlieues » plutôt défavorisées se disent optimistes pour leur avenir, contre 54 % à 57 % des habitants résidant dans d'autres ensembles (graphique 4). L'optimisme des habitants des grands centres se comprend au regard des caractéristiques de cette population, à la fois plus jeune, plus diplômée et disposant de meilleurs revenus, ces trois facteurs exerçant un effet positif notable sur la probabilité de se sentir optimiste, quel que soit le lieu d'habitation. L'optimisme affiché par les habitants des « banlieues » plutôt défavorisées,

surprenant à première vue, rejoint leurs jugements positifs à propos de leur situation actuelle. Ces personnes, d'un milieu social plus modeste que la moyenne, pourraient également avoir l'impression qu'une certaine ascension sociale est possible, d'autant plus qu'elles résident dans des communes proches de grands centres qui concentrent des services et des opportunités d'emploi dont elles peuvent espérer bénéficier. Elles se sentent toutefois moins souvent « très bien intégrées » que les habitants des grands centres (49 % contre 58 %). Ce résultat vient nuancer le constat précédent et rappelle la prudence dont il faut faire preuve dans l'interprétation des enquêtes portant sur les opinions et les perceptions des individus. ■

• • •
6. Les caractéristiques de la population sont calculées pour toutes les communes interrogées en 2017 à partir des données du recensement de la population (2014) réalisé par l'Insee.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Castell, L. et Dennevaut, C.** (2017, octobre). Qualité et accès aux soins : que pensent les Français de leurs médecins ? DREES, *Études et Résultats*, 1035.
- **Demazière, C.** (2017, janvier). Le traitement des petites et moyennes villes par les études urbaines. *Espaces et sociétés*, 168-169, 17-32. DOI: 10.3917/esp.168.0017
- **François, A. et Magni-Berton, R.** (2013, janvier). Les dimensions contextuelles de la tolérance à l'égard des immigrés en France : effets de contact et de compétition. *Revue française de sociologie*, 54, 53-82. DOI: 10.3917/rfs.541.0053
- **Gleizes, F. et Grobon, S.** (2019, janvier). Le niveau de satisfaction dans la vie dépend peu du type de territoire de résidence. Insee, *Insee Focus*, 139.
- **Guisse, N. et Hoiban, S.** (2017, novembre). Les Français et leurs territoires : vécus et attentes vis-à-vis des pouvoirs publics. Credoc, *Collection des rapports*, 336.
- **Leroux, I.** (dir.) (2018). *L'aide et l'action sociales en France* (édition 2018). Paris, France : France, coll. Panoramas de la DREES-social, voir fiche 04.
- **Mallon, I.** (2011, février). L'accompagnement du vieillissement en milieu rural au-delà de la solidarité intergénérationnelle. Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), *Informations sociales*, 164, 100-8.
- **Ortalda, L. et Bigot, R.** (2009, décembre). Les différences de mode de vie selon le lieu de résidence. Credoc, *Cahier de recherche*, 259.
- **Vergier, N.** (2016, juillet). Accessibilité aux professionnels de santé libéraux : des disparités géographiques variables selon les conditions tarifaires. DREES, *Études et Résultats*, 970.

LA DREES SUR INTERNET

Retrouvez toutes nos publications sur notre site drees.solidarites-sante.gouv.fr

Retrouvez toutes nos données sur www.data.drees.sante.gouv.fr

Pour recevoir nos avis de parution drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution

Directeur de la publication : Jean-Marc Aubert

Responsable d'édition : Souphaphone Douangdara

Rédactrice en chef technique : Sabine Boulanger

Secrétaire de rédaction : Fabienne Brifault

Composition et mise en pages : Stéphane Jeandet

Conception graphique : Julie Hiet et Philippe Brulin

Pour toute information : drees-infos@sante.gouv.fr

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources •

ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384